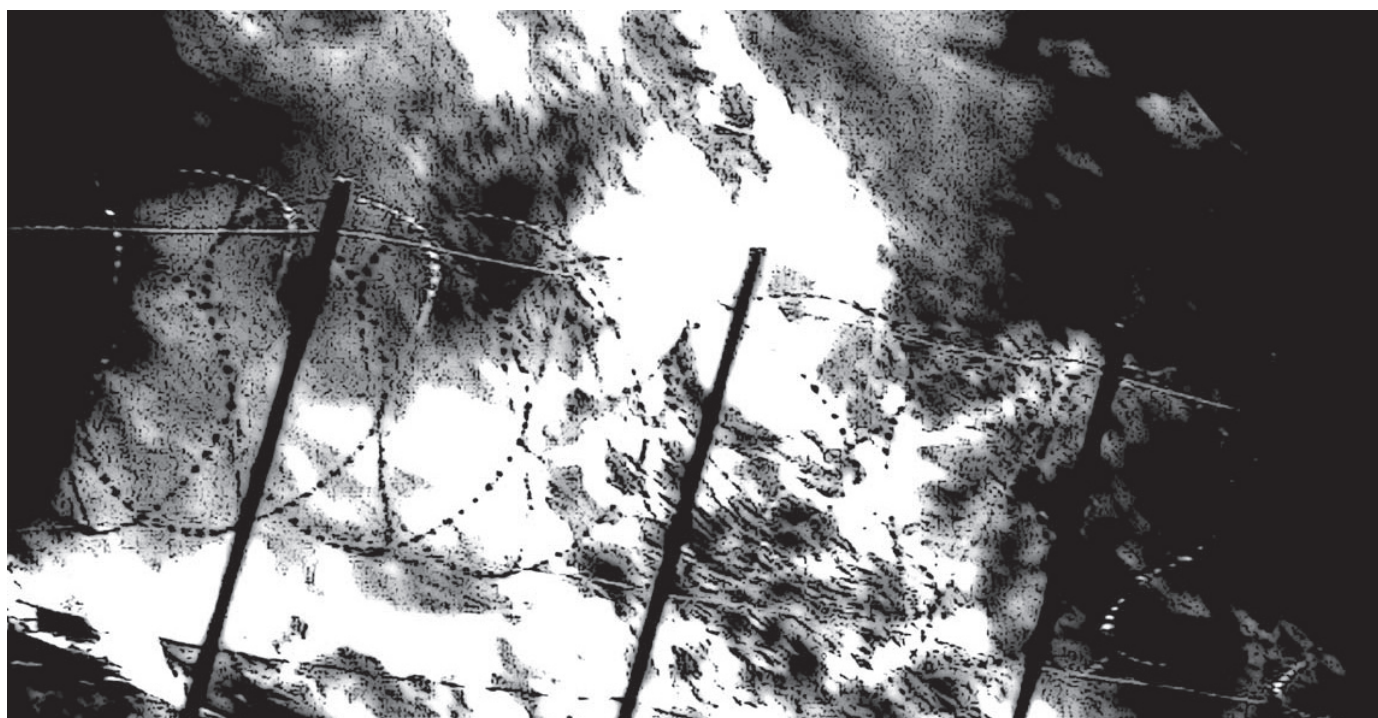


25,26,27 JANVIER 2010 AU TGI DE PARIS

# PROCES DE LA REVOLTE QUI A MIS LE FEU AU CENTRE DE RETENTION DE VINCENNES

Le plus grand centre de rétention de France a connu jusqu'à sa destruction par les «retenus», le 22 juin 2008, un état de révolte quasi permanente : affrontements avec la police, refus de manger, d'être comptés, cartes déchirées, chambres brûlées... Le 21 juin, un «retenu» qui avait réclamé ses médicaments en vain y est mort.



À ce jour dix anciens «retenus» de Vincennes sont inculpés de *destruction de biens par l'effet d'un incendie et/ou violence à agent de la force publique en réunion ayant entraîné une incapacité totale de moins de 8 jours et/ou de dégradation d'objets d'utilité publique*. Un seul d'entre eux est encore en détention, 7 ont été libérés après plusieurs mois de prison mais 6 d'entre eux sont encore inculpés et placés sous contrôle judiciaire, deux sont sous mandat d'arrêt, un dernier est sous contrôle judiciaire.

## RELAXE POUR LES INCULPES

Pour tout contact: [liberté-sans-retenu@riseup.net](mailto:liberté-sans-retenu@riseup.net)

# RETOUR SUR UNE JOURNÉE

## CENTRE DE RÉTENTION DE VINCENNES

### 22 JUIN 2008

À partir des témoignages des « retenus », nous avons tenté de reconstituer la chronologie des événements de la mort de Salem Essouli survenue le 21 juin au centre de rétention administratif (CRA) de Vincennes aux transferts des « retenus » suite à la destruction du centre. Il reste néanmoins des zones d'ombres concernant les nombreux blessés évoqués par les témoignages, ainsi que sur les décès mentionnés par certains. Les différents chiffres donnés par la préfecture révèlent suffisamment d'incohérence pour qu'on puisse mettre leur crédibilité en doute. Ces zones d'ombres sont d'autant plus faciles à entretenir qu'il s'agit de sans-papiers, dont on peut plus facilement truquer l'identité et masquer l'existence.

#### PAROLES DE « RETENUS »

Le 21 juin 2008 vers 15 heures, Salem Essouli, un Tunisien emprisonné au CRA de Vincennes, décède après une nuit d'agonie. Des échanges téléphoniques avec des « retenus » nous ont permis d'en savoir un peu plus sur lui et sur les circonstances de sa mort.

*« Le Tunisien n'était pas étudiant, ni docteur, ni ingénieur, ni pilote d'avion. Il est venu ici pour travailler dans le bâtiment, il nettoyait les routes, les toilettes ; que du travail pour les étrangers. »*

Selon les « retenus », l'enfermement et l'absence de soins sont les causes de la mort de Salem Essouli, d'autant qu'il était déjà malade avant son arrestation et son placement en centre de rétention.

*« Avant d'entrer dans le centre, il prenait déjà des médicaments tous les jours ; il avait une ordonnance du médecin. »*

*« Il avait eu des crises cardiaques avant ; le docteur lui avait conseillé de continuer à prendre son traitement. Il était aussi malade de l'estomac. »*

*« La veille du jour où il est mort, il tremblait beaucoup, il se sentait malade. [...] Il demandait des médicaments et on ne voulait pas lui en donner. »*

*« Il criait qu'il était malade, qu'il avait besoin d'aller à l'hôpital. Le policier l'a emmené voir l'infirmier : il ne l'a même pas examiné, et lui a dit qu'il était en bonne santé. Il lui a donné un somnifère et un Doliprane et il lui a conseillé de revenir le dimanche. Il n'a pas pu dormir de la nuit ; un de ses collègues a appelé un policier pour le signaler : le flic a dit qu'il faisait semblant. Le matin, il a commencé à crier ; il souffrait. »*

*« Peu de temps avant de mourir, il a décidé de faire une sieste et a demandé à son copain de le réveiller pour qu'il puisse aller à l'infirmierie, qui ouvre à 15 heures. »*

*« L'infirmierie n'est pas ouverte toute la journée. Il y a une infirmière de permanence mais pas de médecin. L'infirmière est là de 10 à 11 heures. Elle rouvre l'après-midi à 15 heures. Et même si elle est là, elle peut ne pas être compétente pour te secourir. Il faut que ton état s'aggrave pour faire appel au médecin. »*

*« Selon son ami qui est allé le réveiller, il était bizarre. Il est allé chercher de l'aide. Il est revenu dix minutes après avec un autre retenu pour le réveiller. Ils ont vu qu'il saignait du nez et de la bouche. À cet instant, selon eux, il était déjà mort. »*

Les « retenus » paniqués accourent vers la chambre où leur ami est décédé. Les policiers les repoussent avec violence, refusant de donner la moindre information sur son état, dont ils ne semblent pas se préoccuper réellement.

*« Ils ont crié au secours, tout le monde est venu. La police a essayé d'évacuer les lieux, les « retenus » exigeaient de savoir ce qui se passait. Panique totale. Les policiers ont demandé des renforts, ils sont venus avec des boucliers, ils ont tapé les gens dans le couloir ; nous, on n'a pas répondu. De toute façon, il n'y avait pas de pierres dans le couloir avec lesquelles on aurait pu répondre. On a quand même été gazés. »*

*« L'après-midi, quand on a vu que son corps était arrêté, on a crié partout, on a appelé le policier en lui demandant de se dépêcher, qu'il y avait une personne qui allait mourir ! Non, le policier ne s'est pas pressé, il a pris son déjeuner tranquillement. »*

*« Quand on a appris la mort de cet homme, tout le monde était abattu. On voulait d'abord savoir ce qu'il en était. La réaction des policiers n'a pas été coopérative. Les policiers nous ont traités comme de la merde. »*

Alors que deux « retenus » déclarent avoir vu Salem Essouli mort à 15 heures, les policiers n'annoncent sa mort qu'à 20 heures, après avoir soutenu pendant tout ce temps qu'il était toujours en vie. Pourtant, le jour même, ils font signer aux deux témoins en question une déclaration selon laquelle à 15 heures, il était déjà mort.

« *Ils nous ont caché la vérité. Il y a eu un attroupement, et les CRS sont venus aider les policiers. Ils nous ont bousculés avec leurs boucliers, mais c'est un policier du centre qui a gazé toute la population. Trois « retenus » ont demandé à un gradé de nous donner des informations sur le patient pour calmer la situation, mais ils nous ont caché la vérité. Le responsable nous a dit que le « retenu » était en vie, mais que son état était critique. C'est seulement après qu'on nous a dit qu'il était mort.* »

« *Au va-et-vient des policiers et des pompiers, on a compris qu'ils n'avaient pas pu le sauver. J'ai demandé au chef permanent, il m'a dit que le monsieur était dans un état critique, mais qu'il était encore en vie. Il n'a pas voulu nous dire qu'il était mort pour qu'il n'y ait pas de représailles.* »

« *Les deux camarades du mort ont été appelés pour faire un témoignage comme quoi quand ils l'ont vu dans son lit, il était déjà mort, raide. Les policiers préparaient déjà leur défense. C'est contradictoire, parce que les policiers disaient toujours qu'il était vivant [jusqu'à 20 heures]. Ils ont fait signer un procès verbal aux « retenus » comme quoi quand ils sont arrivés, il était déjà mort [à 15 heures].* »

« *Le Tunisien est mort, malheureusement, par rapport aux conditions de détention.* »

« *Les gens disaient que si on en était arrivé à ce point, c'était de la faute des policiers. C'était à cause de leur comportement vis-à-vis de nous dans le centre.* »

« *Les gens ont directement pensé que c'était l'administration du centre qui était responsable. Les soins ne sont pas appropriés.* »

« *Les ordres viennent d'en haut. Les policiers ne font pas la loi. Ils exécutent les ordres.* »

« *Les « retenus » ont poussé un cri de détresse en disant qu'il fallait qu'on fasse quelque chose, sinon nous allions tous mourir comme ça, un à un, du jour au lendemain.* »

« *Après la mort de cet homme, une chambre a brûlé aux environs de 20 heures.* »

« *Les amis du CRA 2 ont lancé une pétition disant qu'ils voulaient être libérés avant le lendemain à midi, car cette façon de nous négliger risque de nous tuer tous. Ce même jour, il y a eu des petites émeutes, et ils ont dit que si le*

*lendemain ils n'étaient pas libérés, ils allaient faire pire que ça.* »

L'ex-compagne et le fils de 13 ans de Salem Essouli ont appris son décès quatre mois plus tard par un travailleur social. Sept mois après, ils ne savaient toujours pas où était le corps. La famille de Salem Essouli a porté plainte pour « rétention d'information, homicide involontaire par manquement aux obligations de sécurité, omission de porter secours et, enfin, fausses informations, atteinte à la mémoire du mort et à sa réputation ainsi qu'à celle de sa famille ». La Cimade s'est constituée partie civile.

**« LES « RETENUS » ONT POUSSÉ UN CRI DE DÉTRESSE EN DISANT QU'IL FALLAIT QU'ON FASSE QUELQUE CHOSE, SINON NOUS ALLIONS TOUS MOURIR COMME ÇA, UN À UN, DU JOUR AU LENDEMAIN. »**

Le dimanche, l'ambiance est assez tendue. Tous les « retenus » ont dans la tête de protester contre le décès de leur ami, même si les avis divergent sur la manière de procéder. Les « retenus » attendent donc la fin de la prière de 14 heures pour regrouper tout le monde et commencer une marche silencieuse.

Au CRA 2: « *Après la prière de 14 heures, les gens sont venus et se sont attroupés là, peut-être pour faire une marche silencieuse – mais ils n'ont pas pu, car la police, quand elle a vu l'attroupement, elle est entrée tout de suite. Parmi les « retenus », il y en avait un qui était plus excité, et les policiers sont entrés, peut-être à quatre, et ils l'ont pris comme ça, de force, et ils sont sortis avec lui. Là, les « retenus » étaient pas contents : pourquoi ils prennent le gars de cette façon ? Donc ils sont sur la grille, en train d'essayer d'enlever la grille et de crier. Et là, tout de suite, gaz lacrymogènes pour disperser l'attroupement.* »

Le retour dans les chambres ne se fait pas dans le calme. La manifestation avortée dans la cour a fait monter d'un cran la révolte des « retenus ».

Au CRA 1: « *Les gens qui ont mis le feu n'avaient pas envie de mettre le feu. Le problème, c'est que quand il y a eu le soulèvement, les policiers devaient être coopératifs, mais ils ont commencé à bomber du gaz. C'est au moment où les « retenus » ont reculé dans les chambres qu'ils ont eu cet esprit de brûler.* »

Au CRA 2: « *Les gens sont rentrés dans les chambres, mais ils sont sortis avec des matelas. Ils les ont entassés dans la cour. On a vu que les agents qui étaient là couraient pour aller au CRA 1 parce que ça chauffait aussi. Peut-être que quand les matelas ont été sortis chez nous, les « retenus » du CRA 1 l'ont vu ; ils ont vu qu'on manifestait. De notre centre, on sentait l'odeur du gaz lacrymogène du CRA 1, et ça criait de partout.* »

L'émeute qui s'ensuit entraîne une répression immédiate qui renforce la colère des emmurés ; l'attitude des flics ne fait qu'empirer les choses. La mort de leur ami a prouvé aux « retenus » que leur vie ne vaut pas grand-chose. L'incendie se propage donc dans les deux bâtiments.

Au CRA 1 : « Nous, on a crié : "Liberté, liberté !" Ils nous ont dit : "Non, vous criez pas !" Il y a une personne, ils l'ont tapée, ils l'ont attrapée. Ils ont tapé sur tout le monde. Après, ils ont lancé les gaz. Ils ont lancé le gaz sur tout le monde alors qu'on était dans les chambres. J'ai vu un mort. On a cassé le ciment. On a fait la guerre avec le ciment. »

Pour beaucoup, cette révolte est le fruit de l'atmosphère qui régnait à Vincennes ces derniers mois.

« Ce n'était pas un incendie criminel, mais plutôt une révolte collective. »

« Mais quand même, les révoltes, ça arrive partout.

Quand il y a quelque chose qui ne va pas, il y a des révoltes ; même en ville, dans la vie courante, il y a toujours des révoltes, et ça peut être avec des violences. »

L'émeute gagne les deux bâtiments. Vincennes est en feu, les flics tentent de reprendre la situation en main.

« Vers 15 heures, dans deux ou trois chambres, ça a commencé à brûler ; j'ai pris mes affaires. Partout, il y avait des matelas : dans le couloir et dehors. On a continué à faire la manif pendant le feu, et quand c'est devenu trop fort, les policiers sont venus avec le gaz, ils voulaient qu'on aille tous dans un coin de la cour. Ils nous ont fait sortir par trois ou quatre portes, dix par dix. »

Les flics n'arrivent pas à éteindre le feu, et les pompiers mettent du temps à arriver.

« Deux ou trois agents sont entrés. Ils nous ont matraqués et ont utilisé des bombes lacrymogènes pour mettre leurs collègues en sécurité. Les CRS sont entrés en colonne, avec des extincteurs mobiles qu'ils poussaient ; ils sont arrivés à la hauteur du feu et ont essayé de l'éteindre, mais ils n'ont pas pu. Les pompiers sont venus une vingtaine ou une trentaine de minutes après. Ils ont essayé d'abord de sauver les meubles avant de nous évacuer, nous ; comme on est des sans-papiers, ils s'en foutent. Ils ont d'abord

essayé de sauver le CRA. C'est le CRA qui leur tient à cœur et non les personnes physiques. »

« J'ai vu les fumées du feu, tout le monde a paniqué. On a couru dans tous les sens, certains ont cassé un peu tout, des vitres, des caméras. Les policiers se sont sauvés quand ils ont vu le feu, ils nous ont laissés seuls. »

« Au gymnase, on m'a raconté que quelqu'un était tombé sur la nuque en descendant l'escalier, au niveau du réfectoire. Son sang coulait. Même moi, en descendant, j'ai cru que j'allais mourir là. C'était pas facile, à cause de la fumée ; encore moins pour ceux qui sont restés les derniers. »

« On a vu trois personnes aller dans le réfectoire, on ne sait pas si c'était pour aller chercher de la nourriture ou quoi. Ils ont été emprisonnés par le feu. On a été obligé de casser la vitre de l'extérieur pour qu'ils sortent par la fenêtre. Après, on était tous dans la cour. Les policiers ont essayé de maîtriser le feu, mais ils n'ont pas pu. On a dû attendre la venue des pompiers, mais même eux ont mis du temps à le maîtriser. »

« Les personnes qui sont sorties vivantes voulaient aller chercher ceux qui étaient bloqués dans les chambres, mais les policiers ne voulaient pas les laisser y aller, ils voulaient qu'ils restent en bas. »

Vers 15h30, devant cet énorme incendie, les personnes regroupées à l'extérieur du centre – qui n'ont pas d'autres informations que celles qui sont diffusées par la préfecture et les radios – essaient d'entrer en communication téléphonique avec les « retenus » ; certains réussissent à témoigner en direct :

« Là, il y a du monde partout par terre parce qu'ils nous ont gazés avec des gaz lacrymogènes. Il y a eu deux morts, un hier soir et un aujourd'hui, à peu près vers 15h30. Il est mort dans le feu. C'est sûr et certain. »

« Pour le moment, on est un peu moins de trois cents personnes, et on est tous réunis dans la cour. Il y a plein de gens par terre. On ne sait pas ce qui va se passer. »

« Il y a quelqu'un, j'espère [pour lui] qu'il est mort. J'espère que le journal va sortir ça ce soir, parce que les policiers nous cachent tout. Il est mort à force de se faire taper avec les pieds, la perche [la matraque]. Il est tombé et le sang est sorti de sa bouche. »

**« LES RÉVOLTES, ÇA ARRIVE PARTOUT. QUAND IL Y A QUELQUE CHOSE QUI NE VA PAS, IL Y A DES RÉVOLTES. »**



Une fois les bâtiments évacués, tous les « retenus » se retrouvent dans la cour, bien encadrés par la police ; la répression s'accroît.

« Ils ont essayé de mettre des barrières pour que personne ne se sauve par la porte, beaucoup n'avaient plus de force. »

« Ils nous ont isolés dans la cour, et ils ont commencé à bomber des gaz jusqu'à ce que les gens tombent. Des gens ont perdu connaissance, et ils sont venus pour nous maîtriser. Il y a un ami qui était gravement blessé à la tête. »

« Quand on s'est retrouvés dans la cour, des « retenus » du CRA 1 ont dit que quelqu'un avait été tabassé. Il était gravement blessé. Certains ont dit qu'il était mort. »

« On a dit : on bouge pas de la cour, si on meurt, on veut mourir ensemble ; on bouge pas. Ils nous ont sortis par la force, dix par dix, pour aller de l'autre côté, dans le gymnase. Ils ont frappé avec les gaz, les matraques, bousculé, poussé... »

Dans la cour, les flics n'ont toujours pas la situation bien en main ; ils conduisent donc les « retenus » dans le gymnase de l'école de police mitoyen du centre de rétention.

« Ils nous ont emmenés jusqu'au gymnase de l'école de police. On y a retrouvé les « retenus » du CRA 1. Les gens étaient intoxiqués par la fumée et les gaz lacrymogènes. Ils nous ont rassemblés au centre pour avoir une vision sur le groupe ; ils ont baissé le rideau de la porte du gymnase, et nous ont gazés. »

« Ils ont réussi à nous mettre tous dans le gymnase. Il n'y avait pas de fenêtre, il y avait du gaz dans le gymnase, les gens ont commencé à tomber partout ; ils ont appelé les pompiers. »

« Je n'ai pas non plus entendu parler d'un policier blessé ; à ma connaissance, seuls les « retenus » ont été blessés. »

Nous savons donc que les « retenus » se sont aussi fait gazer dans le gymnase. Ils y ont d'ailleurs passé plusieurs heures avant d'être emmenés à l'hôpital pour certains, et transférés dans différents CRA pour les autres.

**Un collectif a recueilli de nombreux témoignages de ces mois de lutte qu'il a compilés dans un livre :**

« Juste après l'incendie, nous avons vu se multiplier les déclarations qualifiant cet événement de drame. Le véritable drame est de vivre traqué, dans la crainte permanente de se faire arrêter et enfermer pour être expulsé. Dans cette logique, l'incendie de Vincennes est une bouffée d'air. »

**Les bénéficiaires iront à la défense.**



## PAROLES DE L'EXTERIEUR

« Un rassemblement était prévu devant le centre de rétention à 15 heures à l'appel de plusieurs associations. La mort d'un retenu la veille ayant été relayée par les médias institutionnels, je m'attendais à ce qu'il y ait beaucoup de monde. Naïvement, je pensais que la mort d'un homme allait mobiliser plus qu'un concert. J'ai été bien obligé de constater que nous n'étions qu'une quarantaine, avec un sentiment d'impuissance aussi fort que la surprise de voir le CRA progressivement s'embraser ; une joie mêlée d'angoisse, au fur et à mesure que passaient les ambulances et les hélicoptères, et que les témoignages de l'intérieur faisant état de blessés et de deux morts me parvenaient. Au même moment, les versions médiatiques font état de la responsabilité des manifestants dans l'incendie ; je ne m'étonne plus du fait que les flics nous aient laissé accéder au parking du centre alors que depuis quelques mois, ils nous empêchaient de le faire. »

« SMS : le CRA est en feu. Je file vers Vincennes. La fumée est déjà visible, le périmètre du centre inaccessible. À pied, je rejoins le bâtiment. C'est beau une prison qui brûle ! Les flammes lèchent la toiture et ces bâtiments d'enfermement, de souffrance, partent en fumée. Oui, c'est beau. Les flics sont tendus, un hélicoptère du SAMU atterrit, les ambulances se pressent sur les lieux. Que se passe-t-il pour les « retenus » ? Y a-t-il des blessés, des morts ? Pas d'infos. Une certitude : quand des prisonniers brûlent tout alors qu'ils sont toujours à l'intérieur, c'est qu'ils ont tout essayé, tout tenté, que la situation est extrême et que plus rien ne peut être comme avant. Une autre évidence, c'est qu'il est impensable de laisser ces hommes seuls face à ce que leur réserve l'Etat, et que cette tension palpable doit se transformer en solidarité. »

**« UNE JOIE MÊLÉE D'ANGOISSE, AU FUR ET À MESURE QUE PASSAIENT LES AMBULANCES ET LES HÉLICOPTÈRES »**



**Vieille technique : diviser les prisonniers pour éteindre la révolte, de peur qu'elle ne s'amplifie ou ne se propage. Alors qu'entre eux règne un sentiment d'unité et de solidarité, les sans-papiers rescapés de Vincennes sont transtérés vers d'autres centres de rétention.**

Les retenus ont été répartis comme suit : Nîmes-Courbessac : cent personnes, Lille-Lesquin : cinquante-quatre personnes, dépôt de Paris : quarante personnes, Rouen-Oissel : vingt-deux personnes, Palaiseau : dix-huit personnes, Mesnil-Amelot : dix personnes, soit deux cent quarante-quatre au total. Ceux qui sont partis à l'hôpital n'y sont pas restés une nuit : ils ont rejoint les autres sur le coup de minuit, au moment de leur transfert.

Deux cent quarante-quatre « retenus » : ces chiffres sont ceux de la CIMADE, qui reprend ceux de la police. Deux cent quarante-quatre « retenus », moins que la capacité d'accueil de 280 lits du CRA de Vincennes, alors même qu'un « retenu » raconte :

*« Le jour de la mort du tunisien, il y avait beaucoup de monde. Toutes les chambres étaient pleines. Les chambres de quatre étaient complètes. On avait du mal à trouver de la place pour les nouveaux venus. Des gens dormaient par terre sur des matelas. »*

A la révolte succède la logique policière, comme le montrent les témoignages qui suivent. A ce moment-là, l'incendie de Vincennes devient une affaire de chiffres : dans le gymnase, les policiers comptent les « retenus » sans se préoccuper de leur état de santé, puis les isolent par petits groupes sans que leurs camarades les voient revenir ; à l'extérieur, la préfecture ne communique que des chiffres évoquant des prétendus évadés. Cette agitation autour des chiffres vise-t-elle à atténuer le retentissement de l'incendie en lui substituant une réalité fabulée ? S'agissait-il de semer la confusion pour dissimuler des faits graves ?

*« Les évasions, ce n'est pas vrai, car on était tellement encerclés qu'il n'y avait même pas moyen de sortir. Je pense que les gens que l'on n'a pas retrouvés sont les personnes qu'on a transportées à l'hôpital. Quand ils nous ont maîtrisés, ils nous ont appelés un par un et nous ont mis dans le gymnase, de 16 heures à 23 heures, sans nous dire où ils nous emmenaient. Après ça, ils ont commencé à nous mettre dans des bus. »*

*« Après 22 heures, ils sont venus nous voir pour nous dire que ceux qui voulaient manger devaient y aller. Un petit groupe est parti manger, mais, instinctivement, sans aucune communication entre nous, la majorité a décidé de rester. Ensuite, les policiers nous ont dit que les personnes qui voulaient récupérer leurs affaires au coffre [là où les « retenus » déposent leurs affaires importantes à leur entrée dans le centre] devaient aller les chercher. Ils ont accompagné jusqu'au coffre dix ou quinze groupes de trois personnes, mais elles ne sont jamais revenues. Ceux qui étaient partis manger ne revenaient pas non plus. »*

*« Ils nous ont pas dit où ils nous emmenaient. Il y avait beaucoup de gendarmes devant et derrière. On est partis à 2 heures du matin, on est arrivés à Lille à 6 heures : directe-*

**ment sans s'arrêter, avec des motos et des petites voitures de police devant, derrière, partout. Dans le bus, ils ont ouvert les fenêtres ; il faisait froid, on avait pas de bons vêtements, on a demandé qu'ils ferment : ils ont refusé, et ils nous ont répondu qu'ils étaient chez eux et qu'on devait rentrer chez nous. »**

*« La personne que j'avais aidée, qui avait reçu du gaz lacrymogène dans le visage, devait aller dans mon bus. Ils l'ont appelée, ils sont allés le chercher, mais il ne pouvait pas marcher. Les flics ont dit qu'il faisait semblant, que c'était du cinéma. C'est comme si les policiers et les CRS voulaient nous dire tout le temps : "Vous avez vu : nous, nous sommes forts". Ils ont soulevé le gars en question, de manière horizontale, pour le mettre dans le bus. Finalement, ça n'allait tellement pas qu'ils ont dû le faire redescendre et appeler l'infirmière. Ils l'ont mis sur un brancard, et il est parti dans la voiture des pompiers. »*

*« Leur priorité, c'est l'effectif, et non pas l'état de santé des « retenus ». Quand ils appelaient le nom des gens, les gens ne répondaient pas. Moi-même je n'ai pas répondu. J'étais énervé par rapport à leur comportement. Leur problème n'était pas de savoir si quelqu'un avait été intoxiqué, ni même de savoir si quelqu'un était resté dans le feu. »*



**Pendant les événements de Vincennes, les autorités n'ont eu d'autre but que d'occulter et de transformer dans les médias des faits pourtant évidents : la mort de Salem Essouli, la répression de la révolte qui s'en est suivie et la destruction du centre par les « retenus ».**

### **Prolifération de chiffres contradictoires**

La confusion, totale, a été savamment entretenue : le nombre des « retenus » présents dans le centre est passé au fil des heures de 249 selon la préfecture de police le 22 juin au soir à 193 le 23 à minuit ; pour *Le Figaro* du même jour, ils étaient 294, tandis que l'agence de presse Reuters avançait le chiffre de 273. Le 25 juin, l'AFP ne parlait plus que de 249 « retenus » présents dans le centre.

Dès les premières heures qui ont suivi l'incendie, les autorités ont fait état d'« une cinquantaine d'évadés ». Plus tard, elles ont évoqué « quatorze personnes manquant à l'appel », qui auraient « profité du chaos pour prendre la fuite ». Il s'est vite avéré qu'en définitive, du fait de l'importance du dispositif policier, aucun « retenu » n'avait pu « prendre la fuite ».

### **Calomnie**

Le procédé est classique : les autorités tentent systématiquement de salir l'image du mort. Salem Essouli n'y a pas échappé ; samedi, la préfecture de police déclarait : « retenue en application d'une interdiction définitive du territoire français [...], cette personne était connue pour des faits de délinquance graves et réitérés sous de multiples identités, notamment en matière de trafic de stupéfiants, de violences et de viol » ; pour tenter de se dédouaner, elle ajoutait que « l'homme [avait] été vu par un médecin les 17 et 19 juin, et [qu'à] ces deux occasions, son état [avait] été jugé compatible avec la rétention ».

### **Criminalisation du soutien aux « retenus »**

Selon l'un des porte-parole de l'UMP, Frédéric Lefebvre, « la plus grande transparence étant pratiquée dans notre pays, raison de plus pour ne pas tolérer que des associations comme RESF viennent semer le désordre au risque de déclencher des émeutes et des

actes irréparables ». [...] L'UMP demande que toutes les conséquences soient tirées, y compris au plan judiciaire, si la responsabilité de membres de collectifs comme RESF était avérée », a-t-il ajouté.

**« LA PLUS GRANDE TRANSPARENCE EST PRATIQUÉE DANS NOTRE PAYS. »**

### **La Cimade**

Par la voix de son secrétaire général Laurent Giovanoni, la Cimade a quant à elle déclaré que « ces événements n'ont d'autre explication que la non-conformité du centre de Vincennes à la réglementation. [...] La taille de l'établissement, d'une capacité totale de 280 places, rend la situation ingérable – y compris pour les policiers. »

### **Hortefeux**

Selon une dépêche de l'AFP, le ministre de l'immigration et de l'identité nationale Brice Hortefeux – en déplacement au Cap Vert – n'avait pas tenu à commenter plus avant ce qui n'était pour lui qu'« une des nombreuses illustrations dramatiques de l'immigration irrégulière ».

### **Fillon**

Le premier ministre avait déjà indiqué à la presse que son objectif était de faire vingt-six mille expulsions en 2008 ; il s'était d'ailleurs félicité quelques jours avant l'incendie d'une progression de 80 % du nombre de clandestins expulsés au cours des cinq premiers mois de l'année.

### **L'Europe**

Un projet de directive adopté le 18 juin par le parlement européen fixe désormais à dix-huit mois la durée maximale de la rétention : c'est plus que le maximum légal en France, qui jusqu'à aujourd'hui est de trente-deux jours.



## LIBERTE POUR LES INCULPES DE VINCENNES

Immédiatement après l'incendie du CRA de Vincennes, le parquet ouvre une enquête pour «*destruction de biens par incendie et violence sur agent de la force publique avec incapacité totale de travail de moins de huit jours*». Dès le lendemain des faits, deux hommes sont entendus par la 2<sup>e</sup> division de la police judiciaire de Paris en charge de l'enquête. Ils sont remis en liberté tous les deux : l'un avec le statut de témoin assisté l'autre sous contrôle judiciaire ; il est finalement placé sous mandat de dépôt et incarcéré à Fleury-Mérogis après appel du parquet. Les inculpations n'en restent pas là. Suite au visionnage des vidéos des caméras de surveillance, malgré la fumée et la panique qui régnaient dans le centre de rétention pendant l'incendie, quatre nouvelles inculpations tombent. Le 3 juillet 2008, deux anciens «retenus» du CRA de Vincennes sont interpellés au CRA d'Oisel, en Seine-Maritime, et incarcérés. L'un d'eux serait soupçonné d'avoir obturé une caméra pendant que l'autre attisait les flammes d'un matelas. L'un est écroué l'autre est remis en liberté puis écroué suite à un appel du parquet. Le 7 juillet 2008, au CRA de Lille-Lesquin, un ancien de Vincennes est arrêté pour sa prétendue participation à l'incendie, et incarcéré : il aurait été reconnu sur les vidéos en train de mettre le feu à un matelas dans la cour intérieure. Le 17 juillet, une cinquième personne est interpellée à Paris et incarcérée ; elle aurait été identifiée en train de pénétrer dans les locaux avec un linge enflammé peu avant l'incendie.

Après avoir passé presque un an en prison, 6 d'entre eux sont libérés mais sont toujours inculpés. Au cours de sa détention à Fresnes, l'un des inculpés a été agressé dans sa cellule. Sa famille a porté plainte contre l'administration pénitentiaire. Après plusieurs mois de coma il est libéré et bénéficie d'un non lieu, mais il est encore hospitalisé avec de graves séquelles. En juin 2009 un ancien «retenu» qui ignorait être sous mandat d'arrêt est arrêté et écroué ce qui déclenche la réouverture de l'instruction.

Dans un premier temps, l'État s'est efforcé de désigner les associations de soutien aux sans-papiers comme les responsables de l'incendie en les accusant d'avoir incité – par leurs cris – ces derniers à mettre le feu. Il a dû faire marche arrière devant un fait incontestable : les départs de feu ont précédé le rassemblement devant le centre. Il ne lui restait plus qu'à choisir quelques «retenus» au hasard, à leur faire porter le chapeau et à les incarcérer.

Tout au long de l'instruction les avocats ont dénoncé une procédure menée exclusivement à charge : les demandes d'actes ont toutes été rejetées, l'affaire est complètement décontextualisée (la plainte concernant la mort de Salem Souli n'est pas jointe au dossier), les règles du droit constamment bafouées (droit aux recours ignoré, demandes de mise en liberté refusées alors que les garanties de représentation sont présentées...).

La justice veut une fois de plus punir quelques individus pour des faits qui sont la manifestation d'une révolte collective : la révolte contre la mort d'un des leurs, contre les expulsions, contre leur enfermement et les conditions de rétention. Les inculpés risquent des peines lourdes, même sans les peines supplémentaires de l'interdiction du territoire et de l'expulsion.

Ce procès ne doit pas être celui de quelques boucs émissaires ; il pourrait au contraire être une tribune pour dénoncer la politique d'immigration et exiger la fermeture des centres de rétention. Cette révolte est sans conteste une de celles qui ont fait le plus mal, concrètement et symboliquement, à la machine à expulser depuis bien longtemps. On peut donc s'attendre à ce que la justice frappe sévèrement les «retenus» qui seront jugés pour l'incendie afin de décourager toute velléité de résistance.

La solidarité avec les inculpés nous paraît une évidence et une nécessité avant tout pour qu'ils ne soient pas condamnés ; aussi pour que ce mouvement de révolte collective ne soit pas réduit à des actes épars, forcément individuels, voire pathologiques. Cette histoire doit rester commune pour combattre la séparation entre les bons et les mauvais, les dociles et les fouteurs de feu ; pour répondre au spectacle et à l'oubli, pour contribuer à détruire les prisons sans cramer avec elles.

Un collectif s'est constitué pour soutenir les inculpés (leur envoyer des mandats et payer leurs frais d'avocats), pour faire connaître les suites judiciaires de l'incendie et pour construire avec les «retenus» une défense collective.

### **Pour envoyer de l'argent :**

adressez vos chèques à l'ordre de «**CICP-Vincennes**»  
au 21<sup>ter</sup>, rue Voltaire, 75011, Paris.

Ecrire à **Nadir Autmani** écrou 377079 bâtiment D4  
Maison d'arrêt des hommes 7 allée des peupliers  
91700 Fleury Merogis